

1 - Citoyenneté d'Honneur de la Ville de Besançon accordée à M. DUCROT-GRANDERYE

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Né à Pontarlier le 18 septembre 1935, Norbert DUCROT-GRANDERYE appartient à une famille de la bourgeoisie comtoise passionnée par les arts. Son père, chef de cabinet de Raoul DAUTRY, au Ministère de la Reconstruction, après la guerre, était né à Levier où son grand-père fut médecin pendant cinquante ans. Ses parents étaient alors, comme il le sera lui même plus tard, membres de toutes les sociétés régionalistes et savantes de Franche-Comté.

Après des études classiques, c'est vers le secteur bancaire que se tourne Norbert DUCROT-GRANDERYE. Il y fera toute sa carrière, collaborateur d'une filiale de la banque Paribas et du Crédit Foncier dans un premier temps, avant de devenir directeur de l'immobilier d'une fédération de caisses de retraite et d'institutions de prévoyance.

C'est en 1994 que Norbert DUCROT-GRANDERYE amorce la collection des oeuvres de Charles LAPICQUE désormais conservées à Besançon avec le don d'une lithographie, considérablement augmenté en 1996 et en 1997, puis en 2010 à la faveur de l'exposition-hommage organisée au Musée des Beaux-Arts. Sa donation compte désormais ici 265 oeuvres : 9 peintures, 192 dessins, 63 estampes et 1 tapisserie. Et elle compose aujourd'hui, pour l'oeuvre de LAPICQUE, une référence absolue dans les collections publiques françaises et plus particulièrement pour la période de la maturité.

Charles LAPICQUE (1898-1988), objet de toutes les attentions de la part de Norbert DUCROT-GRANDERYE, un de ses cousins, est un artiste important et singulier qu'on redécouvre peu à peu, et dont les oeuvres en ventes publiques suscitent désormais un réel regain d'intérêt. LAPICQUE, ingénieur de formation, puis ingénieur-opticien, passionné par la Bretagne, mais aussi par la Hollande, l'Italie ou la Grèce, peintre officiel de la Marine, coloriste et dessinateur infatigable, et dont le nom évoqué régulièrement, côtoie ceux de tous ces artistes entreprenants, audacieux et convaincus qui feront la réputation de l'école française entre les deux guerres et après 1945.

Norbert DUCROT-GRANDERYE ne limite pas l'exercice de sa générosité au seul Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon :

La bibliothèque municipale, le Musée du Temps ainsi que notre Musée Comtois ont également bénéficié de ses dons : des tableaux de Jacques-Emile BLANCHE, de LÉPINE, un bronze de Jules DALOU, des ouvrages de Victor HUGO ou encore une lettre de Louis XIV annonçant la prise de Besançon, s'ajoutent, ici, à l'impressionnante donation des oeuvres de Charles LAPICQUE.

Et en France, Norbert DUCROT-GRANDERYE figure parmi les donateurs du Louvre, des musées d'Orsay, Carnavalet, des Arts Décoratifs, Delacroix, du Centre Pompidou, et des musées de Toulouse, Chambéry et Dijon.

Compte tenu de l'exceptionnelle générosité de M. Norbert DUCROT-GRANDERYE à l'égard des collectivités des musées de Besançon, et de l'attachement dont il n'a cessé ainsi de faire preuve, il est proposé d'élever Norbert DUCROT-GRANDERYE au rang de Citoyen d'Honneur de la Ville de Besançon.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

«M. LE MAIRE : M. DUCROT-GRANDERYE est un Franc-Comtois qui a fait don à la Ville de Besançon d'une importante collection de dessins et peintures, d'oeuvres de Charles Lapicque, un grand peintre que nous connaissons bien. M. DUCROT-GRANDERYE est un homme très généreux qui est né à Pontarlier. Son père était Chef de Cabinet de Raoul DAUTRY au Ministère de la Reconstruction après la guerre. Il était né à Levier où son grand-père fut médecin pendant 50 ans, docteur du pauvre pour ceux qui connaissent la région, il était effectivement quelqu'un de très connu dans la région de Levier. M. DUCROT-GRANDERYE nous a fait don de 265 oeuvres, 9 peintures, 192 dessins et 1 tapisserie. Cette

donation constitue aujourd'hui pour l'œuvre de LAPICQUE une référence absolue pour les collections publiques françaises et spécialement pour la période de la maturité. J'ai déjà eu l'occasion de remercier M. DUCROT-GRANDERYE qui vient généralement à nos inaugurations au Musée, nous le recevrons à nouveau pour lui remettre, si vous l'autorisez, cette médaille d'honneur. Vous savez que si notre Musée est si riche, c'est parce qu'il y a eu beaucoup de généreux donateurs qui, depuis des siècles, donnent leurs œuvres au Musée de Besançon. M. DUCROT-GRANDERYE est un de ceux-là».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 octobre 2011.